



Mémoire sur la situation des étudiants-parents

Mémoire présenté par l'Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux
études supérieures (ÆLIÉS)

Juin 2015

Document rédigé par :

Alexandre Boutet-Dorval
Attaché à la recherche

Josianne Grenier
Attachée à l'exécutif

Sous la supervision de :

Pierre Boris N'nde
Vice-président aux études et à la recherche (2014-2015)

Association des étudiantes et des étudiants de Laval inscrits aux études supérieures (ÆLIÉS)
Maison Marie-Sirois
Université Laval
Québec (Québec) G1V 0A6
Tél. : 418 656-7190
Télec. : 418 656-2069
www.aelies.ulaval.ca

Table des matières

Table des matières	3
Introduction	4
Revue de la littérature	6
Difficultés rencontrées	7
• Ressources financières	7
• Gestion du temps	7
• Intégration	8
Recommandations dans la littérature	9
Mesures implantées dans d'autres établissements	11
Question de recherche	12
Méthodologie	13
Les étudiants-parents à l'Université Laval : qui sont-ils?	15
Sources de revenus disponibles pour les étudiants-parents.....	16
Responsabilités accrues et gestion d'horaire difficile	19
Difficultés d'intégration et sentiment d'appartenance	21
Conclusion générale et recommandations	23
Les bases d'une politique pour les étudiants-parents	23
Bibliographie	27

Introduction

Afin de mener à bien sa mission de défendre et de promouvoir les droits et les intérêts des étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles de l'Université Laval, l'ÆLIÉS doit prendre en considération les différentes réalités vécues par ses membres. Parmi ceux-ci, plusieurs cumulent à leur statut d'étudiant des responsabilités parentales. Il apparaît donc nécessaire de s'intéresser à cette question et d'évaluer s'il existe des ressources pour satisfaire les besoins spécifiques de ces étudiants.

Plusieurs éléments appuient la nécessité de cette démarche. On constate entre autres une augmentation des demandes d'accommodements exprimées par les étudiants-parents.

De plus, aucune politique ou disposition formelle n'encadre les démarches administratives des responsables facultaires menées auprès des étudiants-parents. Ces derniers ne sont même pas formellement identifiés comme tels dans les dossiers administratifs, ce qui rend impossible un soutien de la part de l'université.

Une récente pétition a été mise en ligne le 13 avril 2015 par des étudiants-parents demandant au gouvernement du Québec de modifier le règlement de l'aide financière. Ce règlement pénalise entre autres les étudiants-parents qui reçoivent des rentes de conjoints survivants et d'orphelins, et ceux qui reçoivent une pension alimentaire pour enfant. L'existence même de cette pétition révèle l'existence de préoccupations de la part de ces étudiants.

L'ÆLIÉS considère que le fait d'être étudiant et parent n'est pas une faute ou un handicap, mais bien une situation personnelle pouvant engendrer des difficultés supplémentaires dans la poursuite d'études universitaires. Ainsi, il apparaît juste d'examiner ce qui pourrait être mis en œuvre afin de donner aux étudiants-parents les chances de se réaliser dans leurs études tout en assumant leurs responsabilités parentales.

Les préoccupations de l'ÆLIÉS par rapport à ce dossier sont également partagées par le personnel vice-rectorat aux études et aux activités internationales. En effet, le vice-rectorat aimerait favoriser la persévérance et l'équité en évaluant ce que l'Université Laval pourrait faire de plus pour ses étudiants-parents.

L'objectif de ce travail est donc d'examiner les difficultés rencontrées par les étudiants-parents de l'Université Laval. Il s'agit de comprendre les particularités de la réalité des étudiants-parents, les éléments qui font que ces derniers appartiennent à une catégorie singulière et distincte des autres étudiants de l'Université Laval. Il s'agit également d'avancer des recommandations à l'intention de l'administration universitaire afin d'amener des changements dans la gestion des études à l'avantage des étudiants-parents.

L'étude qui suit présente une revue de la littérature qui inclut, en plus de l'examen de textes scientifiques, un recensement de ce qui est fait dans d'autres établissements. De là, une enquête mixte, combinant des approches quantitatives et qualitatives, a été menée afin de démontrer avec précision quelles sont les difficultés vécues par ces étudiants, et ce qui fait qu'ils appartiennent à une catégorie singulière présentant des besoins particuliers.

Revue de la littérature

La littérature porte aussi bien sur des universités américaines que canadiennes. Elle se présente en trois grandes parties. Dans la première, on retrouve les difficultés majeures que rencontrent les étudiants-parents en matière de ressources financières, de gestion du temps et d'intégration dans leurs milieux universitaires. Dans la deuxième partie, on aborde les recommandations apportées par une variété d'auteurs pour résoudre les difficultés rencontrées par ces étudiants. Dans la dernière partie, il est question de préciser les réflexions et les initiatives développées dans d'autres institutions d'enseignement.

De manière générale, les étudiants-parents représentent une catégorie d'étudiants très hétérogène, composée d'individus aussi bien en couple que célibataires, d'étudiants à temps plein ou à temps partiel, de travailleurs ou non. (Van Rhijn, 2011) Certains étudiants qui deviennent parents durant leurs études s'occupent très souvent d'enfants en âge préscolaire, tandis que ceux qui effectuent un retour aux études ont plutôt à leur charge des enfants d'âge scolaire. Tous, pourtant, en plus de faire face aux mêmes difficultés et aux mêmes défis que les autres étudiants, ont plusieurs autres engagements ou responsabilités qui contribuent à rendre plus difficile leur parcours universitaire.

On retiendra notamment que les étudiants-parents, tout particulièrement les femmes, sont plus à risque d'interrompre leurs études ou d'accuser un retard dans celles-ci. Les raisons de ces difficultés ne sont pas démontrées dans la littérature. Il n'en demeure pas moins que les étudiants-parents font face à des défis uniques, et le stress accru pourrait bien contribuer à ces difficultés. La transition vers l'éducation postsecondaire est exigeante pour tous les étudiants, mais l'est encore plus pour les étudiants-parents, et ce, particulièrement s'ils décident de retourner aux études après une période d'interruption. (Van Rhijn, 2011)

Difficultés rencontrées

Les étudiants-parents évoluent dans un système d'éducation traditionnellement conçu pour les étudiants à temps plein, sans obligation familiale et sans enfants à charge. (Van Rhijn, 2011). Leur situation se distingue nettement de celle des étudiants qui n'ont pas d'enfants, notamment sur le plan des ressources financières et de la gestion du temps.

- **Ressources financières**

Être responsable d'une famille engage des dépenses supplémentaires. Les étudiants-parents ont des besoins financiers plus importants que leurs confrères qui n'ont pas d'enfants. (Van Rhijn, 2011) Ils ont besoin d'un plus grand logement, ont plusieurs bouches à nourrir et doivent dépenser davantage pour se procurer des produits de première nécessité tels que des couches pour les enfants en bas âge.

De plus, les étudiants qui habitent avec un ou une partenaire ont souvent moins accès à l'aide financière gouvernementale et doivent le plus souvent utiliser leurs économies ou effectuer des emprunts. (Van Rhijn, 2011) Il est souvent nécessaire pour les étudiants-parents d'occuper un emploi rémunéré qui s'ajoute aux obligations familiales et universitaires. Cette situation exige plus de disponibilité pour répondre, entre autres, aux besoins familiaux, personnels et scolaires.

- **Gestion du temps**

Les étudiants-parents doivent mener de front non seulement les études et la vie de famille, mais aussi très souvent le travail rémunéré. (Larivière et Lepage, 2010) Ils rencontrent des aléas majeurs tels que les problèmes de santé de leurs enfants ou des difficultés d'accès aux services de garde. Ces difficultés s'ajoutent aux contraintes de temps que peut également rencontrer l'ensemble de la population étudiante. (Brooks, 2012)

Toutes ces raisons font en sorte qu'il est plus difficile pour les étudiants-parents d'étudier à temps complet et d'assister à des cours suivant un horaire régulier. (Van

Rhijn, 2011) Cependant, si le fait d'étudier à temps partiel présente des avantages dans la mesure où les étudiants-parents ont moins d'heures de cours à couvrir, il s'accompagne souvent d'un accès limité à l'aide financière incluant les prêts et bourses de toutes sortes. Ces programmes d'aide financière ont été créés pour des étudiants sans enfants, sans prendre en compte les parcours atypiques qui impliquent plus de responsabilités. (Van Rhijn, 2011)

- **Intégration**

Puisque les étudiants-parents ont moins de temps à passer sur le campus en dehors des cours, ils développent plus difficilement un sentiment d'appartenance à leur département, à leur faculté ou à leur institution d'enseignement supérieur. (Larivière et Lepage, 2010) Les responsabilités des étudiants-parents font qu'il est difficile pour eux d'interagir avec des collègues souvent plus jeunes et avec lesquels ils ne partagent pas toujours les mêmes valeurs, les mêmes champs d'intérêts ou les mêmes priorités. (Van Rhijn, 2011) Dès lors, un sentiment d'isolement peut en résulter.

Les étudiants des 2^e et 3^e cycles sont également susceptibles de rencontrer des difficultés particulières, notamment dans leurs relations avec leur directeur ou directrice de recherche, avec qui ils doivent négocier les accommodements qui leur sont nécessaires. (Springer et al., 2009) Dans la mesure où les institutions d'enseignement n'ont pas très souvent de règles précises concernant la situation des étudiants-parents, la mise en place d'accommodements est laissée entièrement à la bonne volonté des professeurs ou des responsables des départements ou des facultés. Il est par conséquent possible que des frictions surgissent. De plus, les étudiants-parents s'abstiennent souvent d'entreprendre des démarches en vue d'obtenir des accommodements, de peur de sembler bénéficier de traitements particuliers. (Brooks, 2012)

Finalement, une étude de l'American Sociological Association a démontré que plusieurs ressources essentielles, tels que l'aide à la publication, le mentorat, les charges de cours

et les bourses universitaires, sont moins disponibles pour les étudiants-parents que pour les autres étudiants des cycles supérieurs. (Springer et al., 2009)

Les difficultés financières, les problèmes liés à la gestion du temps, le sentiment d'isolement, les demandes d'accommodements et les autres ressources moins faciles d'accès représentent des difficultés qui s'accumulent et qui, au final, influencent le rendement des étudiants-parents. (Brooks, 2012)

Aux difficultés mentionnées ci-dessus correspondent un ensemble de recommandations émises par les auteurs afin de remédier à certains désavantages encourus par les étudiants-parents.

Recommandations dans la littérature

Parmi les recommandations qui ressortent de différents articles, mémoires et thèses recensés au sujet des réalités des étudiants-parents, certaines s'adressent plus particulièrement au gouvernement, notamment celles qui visent l'amélioration de la situation financière des étudiants-parents. À cet égard, le Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études recommande au ministère de l'Éducation de poursuivre son programme d'appui et de se pencher sur des mesures supplémentaires. Il recommande également que le programme d'aide financière aux études ne considère plus les pensions alimentaires comme des revenus, et que soient réévalués les paramètres selon lesquels sont calculés les frais de subsistance, comme le logement ou le transport, afin de les ajuster à la réalité des étudiants-parents. (Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études, 2004) En outre, de nombreuses autres recommandations s'adressent plutôt à la direction des universités.

On note que les étudiants bénéficieraient d'un programme d'information qui les ciblerait spécifiquement puisque leur absence du campus, leur temps libre limité et leur réseau de pairs réduit, les empêchent d'avoir accès à toute l'information disponible et facilement accessible par les étudiants traditionnels. Ce manque d'accès à l'information,

notamment en ce qui concerne l'aide financière, les services d'apprentissage ou les autres services d'aide, peut nuire à leur habilité à poursuivre et terminer leurs études. (Larivière et Lepage, 2010) Afin de pouvoir rejoindre directement les étudiants-parents, il est suggéré de leur permettre de s'identifier. La Loi sur la protection des renseignements personnels ne permet cependant pas de demander ce type de renseignement lors de l'inscription des étudiants et il devrait par conséquent être fourni sur une base volontaire uniquement. (Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval, 2010)

Les étudiants-parents profiteraient également d'un accès aux modes d'études plus flexibles, incluant des études à temps partiel et à distance, mais aussi avec des interruptions possibles et non sujettes à des pénalités. (Larivière et Lepage, 2010) Cette flexibilité pourrait créer un espace permettant aux étudiants-parents de partager leur attention entre leurs études et leurs familles de manière équilibrée. Cette souplesse devrait par contre être encadrée par des politiques et pratiques officielles. Sans des structures formelles, ces accommodements varieraient en fonction des départements, des directeurs ou directrices de recherche et des étudiants ou étudiantes. Elle pourrait être assujettie aux faveurs personnelles des responsables des unités de recherche plutôt qu'à une politique tout simplement appliquée, ce qui laisserait les étudiants-parents dans une position précaire ou vulnérable. (Springer et al., 2009) De plus, une politique qui régirait le statut des étudiants-parents leur permettrait d'entamer leurs études sans devoir attendre d'en avoir les moyens financiers ou d'avoir un accès sûr à un service de garde. (Larivière et Lepage, 2010) Dans le cas où les congés parentaux rémunérés ne sont pas possibles, des congés parentaux non rémunérés qui permettent à l'étudiant-parent de demeurer inscrit et de conserver son statut d'étudiant devront être offerts. Les étudiants-parents pourraient ainsi conserver leurs accès à la bibliothèque, aux résidences et aux assurances collectives, en plus de conserver leurs liens avec leurs départements et les autres étudiants. Pour les étudiants internationaux, l'inscription peut influencer leurs décisions de rester dans le pays d'accueil ou de rentrer dans leur pays d'origine. (Springer et al., 2009)

Finalement, la Commission des affaires étudiantes recommande « que l'université documente la situation des étudiants ayant des responsabilités parentales en vue de se doter, au besoin, d'une politique universitaire qui leur serait propre. » (Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval, 2010 :16)

Mesures implantées dans d'autres établissements

Les universités, les facultés et les départements couverts par la littérature ne sont pas, pour la plupart, dotés de politiques officielles. Dans chaque établissement, les situations qui émergent conformément au statut des étudiants-parents sont réglées par des accommodements individuels. (Springer et al., 2009)

Certaines universités se sont dotées de services qui profitent aux étudiants-parents, bien que les efforts visant la rétention et le recrutement des étudiants-parents au sein des universités ne s'adressent pas toujours aux étudiants des cycles supérieurs. (Springer et al., 2009)

En plus du soutien financier pour les services de garde, certaines universités offrent de l'aide financière pour des services secondaires, comme la garde en cas de maladie ou la garde de soir, pour aider les étudiants-parents à atteindre leurs objectifs et leurs engagements. D'autres établissements offrent des fonds pour des services de garde sur le campus ou à la maison pour les étudiants-parents qui souhaitent profiter d'opportunités professionnelles ou de réseautage telles que des colloques ou conférences. Certains départements interviennent pour répondre à ces besoins lorsque l'université ne les prend pas en charge. (Springer et al., 2009)

Certains établissements prolongent automatiquement les délais d'examens ou de fin de programme pour permettre aux étudiants-parents d'obtenir leurs diplômes lorsqu'ils ont un enfant ou en adoptent un. D'autres universités accompagnent même ce prolongement d'une session supplémentaire d'aide financière. Ces congés parentaux

rémunérés sont particulièrement appréciés des étudiants-parents des cycles supérieurs, qui n'ont ainsi pas à choisir entre leurs études et leur famille. (Springer et al., 2009)

Des universités, comme celle de Toronto, innovent encore plus avec leurs pratiques. En plus de l'aide financière et des congés parentaux accordés aux étudiants au doctorat, elles offrent également plus de cours les soirs, les fins de semaine et durant l'été. (Commission des affaires étudiantes de l'Université Laval, 2010)

Aux États-Unis, on note que 17,5 % des universités offrent des opportunités professionnelles développées spécialement pour les étudiants-parents, qui incluent des emplois où les femmes peuvent travailler en étant enceintes ou accompagnées d'un bébé. Aussi, moins de 15 % des départements offrent soit des espaces pouvant accueillir des enfants, soit des groupes de soutien pour la rédaction de mémoires ou de thèses, soit des ressources pour prendre en charge les préoccupations des étudiants-parents. Ces groupes et ces centres de soutien ont été très bénéfiques pour les étudiants-parents. (Springer et al., 2009)

Évidemment, les services ne sont utiles que si les étudiants-parents connaissent leur existence. Malheureusement, les directeurs et les directrices de recherche ne sont pas souvent au courant des services offerts aux étudiants-parents des cycles supérieurs. (Springer et al., 2009)

Question de recherche

Par sa démarche, l'ÆLIÉS cherche à comprendre les réalités vécues par les étudiants-parents, à identifier les critères qui les distinguent des autres étudiants de l'Université Laval et à émettre des recommandations à cet effet.

Méthodologie

La complexité des réalités observées et le relativisme imposé par les nombreux facteurs d'influence imprègnent cette démarche d'une certaine intersubjectivité entre l'univers factuel et l'univers social expérimenté par les participants rencontrés. Des facteurs démographiques comme l'âge, le genre, la classe sociale ou le statut civil peuvent fortement influencer l'expérience vécue par les répondants. Ainsi, deux étudiants peuvent se retrouver dans une situation similaire sur le plan familial ou scolaire, mais vivre des réalités complètement différentes, par exemple, s'ils n'ont pas la même citoyenneté ou le même revenu. De même, les principes sous-jacents à cette démarche sont fortement intégrés dans la réalité culturelle préétablie par nos institutions et notre société. Il semble alors adéquat d'emprunter une démarche d'empirisme pratique enracinée dans le paradigme pragmatiste et dans la mixité des méthodes quantitatives et qualitatives. Cette démarche considère qu'il n'est pas souhaitable de se limiter à une approche épistémologiquement pure lorsqu'on souhaite examiner des réalités complexes.

Il s'agit donc d'aborder, soit de façon séquentielle, soit de façon parallèle, à la fois une approche fondée sur les méthodes quantitatives et une approche fondée sur les méthodes qualitatives de façon à ce que les deux analyses s'enrichissent mutuellement. Si les méthodes quantitatives peuvent parfois avoir du mal à cerner toutes les nuances d'une problématique aux différentes facettes, les méthodes qualitatives, elles, se heurtent à des problèmes de représentativité et à l'impossibilité de généraliser les résultats de recherche à l'ensemble d'une population.

La démarche mixte favorise donc la prise en compte d'une réalité factuelle et universelle qui peut être mesurée de façon quantitative, mais aussi d'une autre réalité expérimentée sur un plan individuel et qui ne peut être révélée qu'au moyen de démarches qualitatives s'intéressant à l'individu dans son ensemble.

Cette mixité des démarches nous permet donc d'aborder la problématique étudiée dans une perspective macroscopique, étendant notre étude à l'ensemble de la population étudiante des 2^e et 3^e cycles. Cette première approche quantitative permettra d'examiner des données factuelles qui seront ensuite nuancées et précisées par des observations effectuées en interrogeant des étudiants-parents afin de donner vie au portrait esquissé par l'analyse initiale.

La revue de la littérature a été conduite à l'aide du mot-clé « étudiants-parents » et de toutes ses variantes (parent étudiant, étudiant-parent, etc.) en français et en anglais. La recherche de sources scientifiques a été effectuée à travers les moteurs de recherche Google Scholar et Ariane 2.0 de la Bibliothèque de l'Université Laval. Parmi les résultats de recherche, on recense des mémoires, des articles scientifiques, des rapports et une thèse. Une recension des contenus se trouve à la section 3 de ce mémoire. Pour enrichir cette analyse, des demandes ont été faites aux divers acteurs de l'Université Laval, du gouvernement ou d'organismes subventionnaires afin d'obtenir des statistiques institutionnelles et des réponses à des questions factuelles.

L'étude de la littérature a permis d'isoler plusieurs dimensions à la problématique : financement des études, gestion de l'horaire et isolement, que ce soit sur le plan social ou scolaire. Une nouvelle lecture de l'enquête socioéconomique réalisée par l'ÆLIÉS en 2014 a été faite dans le but d'identifier des variables et des indicateurs s'inscrivant à l'intérieur de ces dimensions. Ces indicateurs incluent des données factuelles telles que le régime d'études, un historique d'interruption d'études ou encore l'état civil.

Cette enquête socioéconomique a recueilli, au moyen d'un sondage en ligne, des données quantitatives sur la population étudiante des 2^e et 3^e cycles de l'Université Laval.

Sur 10 934 étudiants inscrits, 1 726 ont rempli le questionnaire. La marge d'erreur est de 2,16 % 19 fois sur 20. La question « Avez-vous un ou des enfants à votre charge ? » est le critère déterminant de cette analyse. 16,4 % des répondants ont affirmé avoir un ou plusieurs enfants à leur charge. Ce sous-échantillon sert donc de base à l'analyse

quantitative et permet de tracer un portrait précis de la situation des étudiants-parents aux 2^e et 3^e cycles.

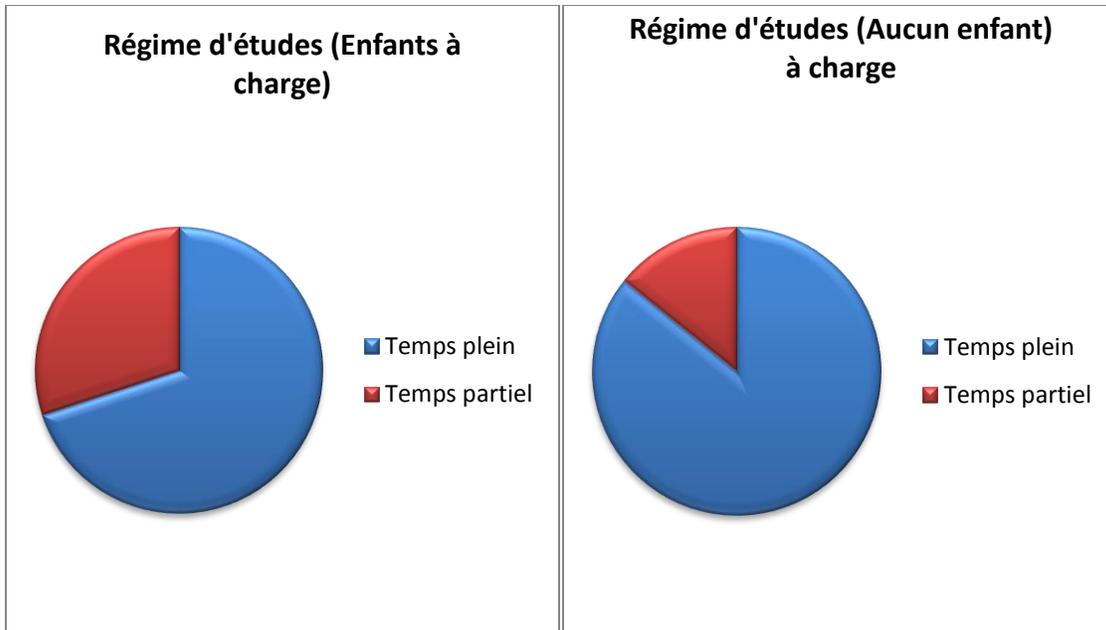
Afin d'expliquer ces résultats, des étudiants-parents de 2^e et 3^e cycles ont été rencontrés dans le cadre d'un groupe de discussion. Le guide d'animation du groupe de discussion a été élaboré à partir des mêmes dimensions (finances, horaire et isolement) issues de la littérature, et portait sur des éléments saillants de l'étude socioéconomique.

Les étudiants-parents à l'Université Laval : qui sont-ils?

Selon les résultats de l'étude socioéconomique, la majorité des étudiants-parents serait des femmes avec une proportion de 67,9 %. Ces étudiants seraient sensiblement plus âgés que leurs collègues non-parents (moyenne d'âge de 36 ans contre 28 ans chez les non-parents) et sont très majoritairement citoyens canadiens résidant au Québec (82,1 %). La vaste majorité des étudiants-parents sont soit mariés (41,3 %), soit conjoints de fait (41,9 %) ou même unis civilement (1,8 %). Les autres sont célibataires (6,6 %), divorcés (4,8 %) ou séparés légalement ou de fait (3,6 %).

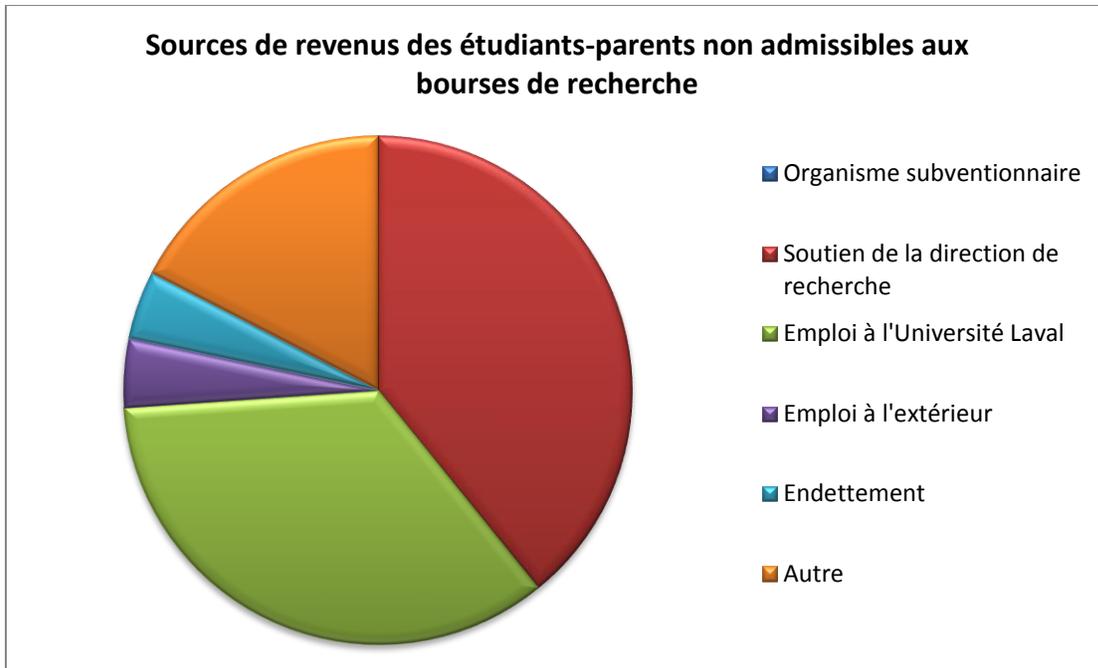
Il est important de noter que 30 % des répondants ayant des enfants à charge sont inscrits à un régime d'études à temps partiel. Chez les étudiants n'ayant pas d'enfants à charge, cette proportion est de 14,5 %. Les étudiants-parents sont donc, en proportion, deux fois plus nombreux à entreprendre des études à temps partiel.

Interrogés quant à savoir pourquoi ils sont aux études à temps partiel, les étudiants-parents ont surtout précisé que c'était pour pouvoir occuper un emploi parallèlement à leurs études (41,3 %) et à cause d'obligations familiales (30,43 %).



Sources de revenus disponibles pour les étudiants-parents

Questionnés par rapport aux raisons de travailler pendant leurs études, 88,4 % ont mentionné devoir travailler pour cause de responsabilités familiales. L'étude révèle que seulement 30 % bénéficient de bourses d'organismes subventionnaires pour l'accomplissement de leurs études. Néanmoins, 61,5 % de ces boursiers ont affirmé ne pas penser compléter leurs programmes d'études à l'intérieur des délais couverts par la bourse qui leur est accordée. Les étudiants-parents non admissibles ou qui arrivent à la fin de leur admissibilité comptent sur le soutien de leur direction de recherche (40,9 %), sur un emploi à l'université (29,7 %) ou sur un emploi à l'extérieur de l'université (12,8 %).



À ce sujet, il a été mentionné en groupe de discussion que l'aide financière aux études du gouvernement du Québec représentait une contribution significative au financement des études des étudiants-parents. En revanche, celle-ci ne s'applique qu'aux citoyens ou résidents permanents du Canada qui résident au Québec.

Malgré ce qui précède, force est de constater que l'étude ne permet pas d'affirmer que les étudiants-parents sont plus endettés que les étudiants sans enfants. Les étudiants-parents cumulent en moyenne une dette d'étude totale de 14 728 \$, contre 12 205,63 \$ pour les étudiants sans enfants. Cette donnée est strictement énoncée à titre comparatif puisqu'elle inclut des étudiants aux parcours diversifiés et n'étant pas rendus au même point dans leur cheminement. Considérant d'autres variables (études plus longues et plus grande représentation au 3^e cycle pour les étudiants-parents), cet écart d'environ 2 500 \$ n'est pas significatif.

Parallèlement, la question du service de garde est revenue fréquemment en groupe de discussion. Dans l'enquête socioéconomique, seuls deux répondants ont affirmé utiliser les services de garde établis sur le campus de l'Université Laval. En groupe de discussion, les participants ont mentionné les délais d'attente très longs pour obtenir une place

dans un Centre de la petite enfance (CPE). Vu cette réalité, ils doivent se résoudre à inscrire leurs enfants dans des garderies en milieu familial, ce qui représente une dépense considérable pour eux.

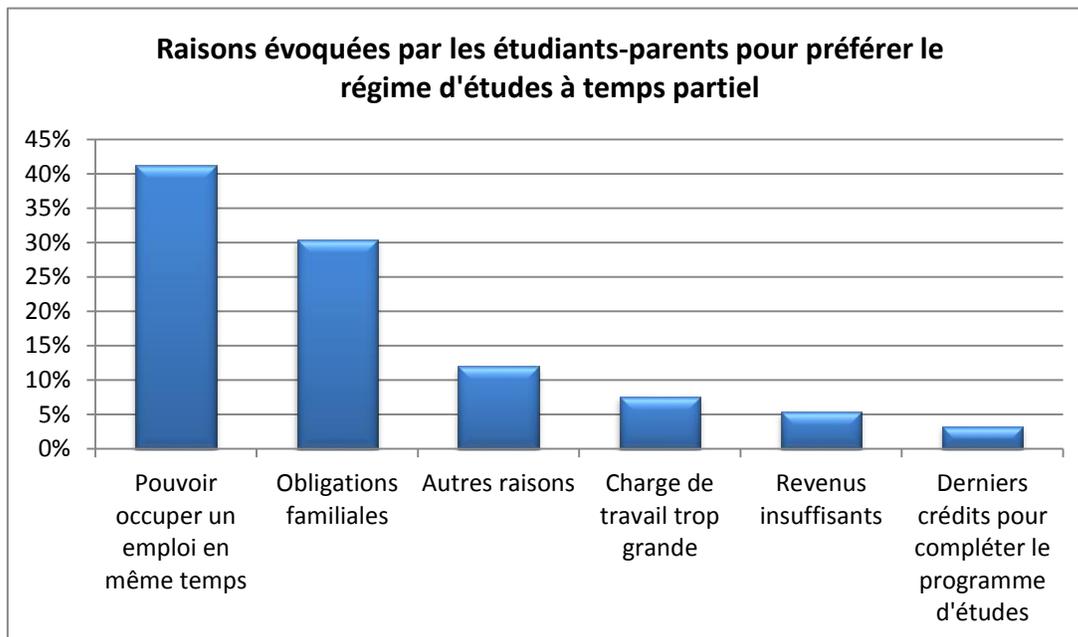
D'autres problèmes liés aux dépenses ont été soulevés en groupe de discussion. La question du transport est fréquemment revenue. On a également mentionné qu'il serait très avantageux pour les étudiants-parents d'avoir accès à des résidences de type familial, où les étudiants pourraient résider avec leurs enfants. Cela réduirait significativement le coût du logement ainsi que celui du transport.

Concernant la question du régime d'études, nous constatons qu'il existe des privilèges auxquels seuls les étudiants à temps plein ont droit. Par exemple, les étudiants à temps plein bénéficient d'un tarif préférentiel pour l'abonnement aux activités sportives du PEPS ou encore pour le laissez-passer mensuel d'autobus du Réseau de transport de la Capitale (RTC). Les concours de bourses sont, pour la plupart, également réservés qu'aux étudiants à temps plein.

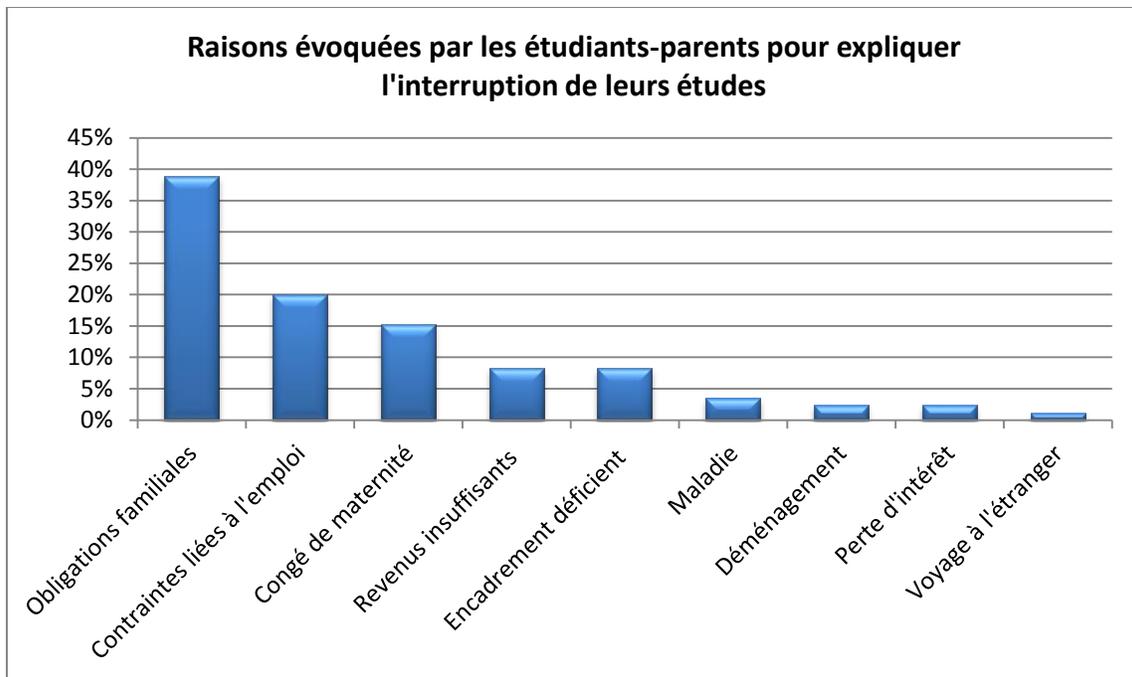
Nous avons constaté plus haut que les étudiants-parents sont proportionnellement plus nombreux à s'inscrire aux études à temps partiel. Les participants ont témoigné en groupe de discussion que ce choix pouvait représenter des difficultés pour eux étant donné qu'il ne leur est pas toujours possible d'être inscrits à temps plein, ce qui peut réduire leur accessibilité à certaines ressources.

Responsabilités accrues et gestion d'horaire difficile

Dans le présent travail, nous avons précisé que les étudiants-parents ont davantage tendance à s'inscrire à un régime d'études à temps partiel. Nous constatons par ailleurs qu'ils prennent plus de temps pour terminer leurs études (4,44 ans pour les parents contre 3,33 ans pour les non-parents). Parmi les raisons citées dans l'analyse socioéconomique, les étudiants-parents affirment principalement choisir le régime d'études à temps partiel pour pouvoir occuper un emploi en même temps (41,4 %) ou à cause d'obligations familiales (30,43 %).



On constate aussi que 32,95 % des étudiants-parents affirment avoir déjà abandonné leurs études supérieures. Questionnés quant au motif de leur abandon d'études, ces répondants ont surtout évoqué les obligations familiales (37,9 % des cas d'abandon).



La question des obligations familiales ramène intuitivement à la question du temps disponible. Les participants interrogés en groupe de discussion ont insisté sur la difficulté de faire coïncider le temps d'études avec les responsabilités parentales. Plusieurs ont affirmé qu'il n'était guère envisageable pour les étudiants-parents d'étudier à la maison en présence de leurs enfants. Certains choisissent même de revenir sur le campus une fois les enfants couchés pour tenter de profiter de quelques heures supplémentaires de productivité. Pour d'autres, il s'agit de tirer le maximum de leurs heures de présence en semaine, car il est inconcevable pour eux de trouver du temps pour le travail scolaire le soir ou la fin de semaine.

Cette problématique liée à la gestion du temps est une source d'inquiétude importante pour les participants interrogés. L'un d'entre eux témoigne ainsi :

« C'était difficile. Deux ou trois fois, j'ai été sur le point de lâcher. Je ne me sentais pas capable de gérer tout ce que ça demande d'être aux études supérieures et avoir une famille. J'ai passé à travers tout ça avec beaucoup de difficulté. [...] Des fois, je me demande si je serai capable de continuer pendant les années qui restent dans mes études. »

Les participants aux groupes de discussion ont également mentionné des difficultés dans la planification des activités qui ont lieu hors des heures de cours, comme les laboratoires ou les rencontres de travaux d'équipe. Les activités en lien avec la recherche, comme les séminaires ou les conférences, peuvent aussi poser problème étant donné que ces activités peuvent être hors de leurs heures de disponibilité, ou simplement prendre trop de leur temps. Un participant a, par exemple, expliqué que son département tenait hebdomadairement une activité où les étudiants chercheurs étaient invités à présenter leurs travaux à leurs pairs afin d'en discuter. Le participant en question n'a jamais pu profiter de cette opportunité puisque l'activité coïncidait avec l'heure où il devait aller chercher ses enfants à la garderie. Le même problème se pose aussi dans l'étude de la question du choix de cours. Une participante a même mentionné que son horaire lui a imposé certaines contraintes dans le choix de son programme, puisque certains programmes se donnaient essentiellement le soir.

Difficultés d'intégration et sentiment d'appartenance

Parmi les questions soumises aux membres de l'ÆLIÉS dans le cadre de l'enquête socioéconomique, aucune question ne permettait vraiment de mesurer des réalités de nature plus affective, comme le sentiment d'appartenance à l'institution ou le sentiment d'isolement. Toutefois, nous avons vu dans la revue de littérature que la réalité des étudiants-parents les rendait vulnérables à l'isolement et pouvait nuire aux relations avec leurs pairs et leur direction de recherche. Les participants rencontrés en groupe de discussion ont confirmé cet état de fait. Que ce soit à cause du manque de disponibilité en dehors des jours de semaine ou parce que leur charge de travail est trop grande, les étudiants rencontrés ont affirmé ne pas pouvoir participer aux activités sociales organisées par leurs pairs ou par leur département.

À ce sujet, un de nos participants tenait les propos suivants :

« Des fois, ces activités sont en dehors de la période où je suis sur le campus. Mais en plus, il y a les autres activités organisées par les

associations. Des fois, elles sont dans les heures où je suis sur le campus, mais je ne peux pas me permettre deux heures de mon temps de travail parce que je sais que, après, le soir, je ne peux pas travailler sur mes travaux et tout ça. [...] Je me sens de moins en moins impliqué dans ce type d'activités. [...] Mon directeur de recherche me dit de participer à des comités exécutifs [en lien avec mes recherches] et moi je dis "ça représente combien de temps par semaine? Combien d'heures de travail? Je m'excuse, je ne peux pas." »

Un autre facteur déterminant est la difficulté de trouver des activités sociales où les enfants peuvent être présents. Une participante a soulevé le désir de voir des activités organisées sur le campus où les étudiants-parents pourraient être accompagnés de leurs enfants. Dans un premier temps, ces activités permettraient aux étudiants-parents de se retrouver en tant que pairs. Dans un deuxième temps, ces activités seraient bénéfiques aux enfants qui doivent parfois subir également les conséquences de l'horaire très chargé de leur parent. « Moi je n'ai pas inscrit mes enfants à une activité extrascolaire, depuis » nous explique un participant. « Parce que je ne peux pas. Je ne peux pas me permettre d'amener mon fils jouer au soccer ou faire du hockey les fins de semaine. Je n'ai pas de temps pour ça. Donc ça, c'est un coup pour l'enfant aussi.»

Certains participants ont plutôt soutenu prendre le temps d'offrir à leurs enfants des activités parascolaires, notamment celles offertes par la municipalité. Ils ont toutefois exprimé que cela prenait beaucoup de leur temps et souhaiteraient voir des opportunités d'activités familiales sur le campus; par exemple, des activités sportives offertes par le PEPS pour les enfants d'étudiants. « Penser à des activités à faire sur le campus, les parents et les enfants. Ce serait une façon de dire aux enfants : regarde ce que je fais ici, c'est là où je passe mon temps. L'enfant pourrait comprendre pourquoi ces choses sont si importantes pour moi. Mais aussi, le fait de faire des activités avec eux ici, ce serait aussi une façon de sentir le sentiment d'appartenance. »

Interrogés sur la question de savoir s'ils ont le sentiment d'être exclus du groupe, les participants ont répondu ne jamais avoir été témoins de manifestations d'exclusion. C'est toutefois une peur qu'ils entretiennent. « Je n'ai pas perçu ça, mais je crains ça » explique l'un d'entre eux. « Je n'ai pas eu d'expression de ce côté, mais des fois, je crains que les gens aient cette perception [...] mais ce sont des sentiments, des craintes de ma part. »

Conclusion générale et recommandations

Les bases d'une politique pour les étudiants-parents

S'inscrivant dans une optique de réponse aux sollicitations de nombreux étudiants-parents, cette étude permet d'éclaircir plusieurs réalités de cette population d'étudiants. La démarche adoptée s'est articulée autour de la nécessité de mieux comprendre les réalités vécues par les étudiants-parents, d'identifier les critères qui les distinguent des autres étudiants de l'Université Laval et d'émettre des recommandations à cet effet.

L'étude s'est appuyée à la fois sur les données prélevées de l'enquête socioéconomique réalisée à l'hiver 2014 et sur une consultation par groupe de discussion organisée en février 2015. Les données issues de l'enquête ont donné lieu à l'analyse quantitative présentée plus haut. Les informations issues du groupe de discussion ont été utilisées pour venir nuancer et expliquer ces résultats dans une approche qualitative. L'analyse présentée plus haut illustre donc les difficultés vécues par les étudiants-parents et la fragilité de l'équilibre de l'équation travail-famille-études.

Ayant mis en évidence les différentes réalités qui distinguent les étudiants-parents des étudiants non-parents, il devient plus aisé d'envisager des accommodements institutionnels afin d'appuyer ces étudiants dans la réussite de leurs études.

Recommandation 1 : la reconnaissance institutionnelle du statut de parent

L'ÆLIÉS recommande de proposer aux étudiants-parents de l'Université Laval de s'identifier en tant que parents, et ce, sur une base volontaire.

Non seulement cette identification permettrait aux différents acteurs du campus de communiquer avec les étudiants-parents de manière ciblée, mais en plus, elle permet l'instauration d'accommodements spécifiquement destinés à ce groupe d'étudiants.

Recommandation 2 : la reconnaissance du statut à temps plein

L'ÆLIÉS recommande de donner plus de souplesse aux étudiants-parents dans la reconnaissance de leur statut d'étudiants à temps plein.

Comme révélé dans les résultats de l'étude, les étudiants-parents sont nombreux à opter pour le régime d'études à temps partiel. Il s'agit parfois d'un choix, parfois d'une obligation. Dans tous les cas, cette situation les empêche de profiter d'avantages habituellement réservés aux étudiants à temps plein, comme les tarifs préférentiels ou l'accès à des concours de bourses.

Recommandation 3 : l'autorisation d'absences pour raisons des familiales

L'ÆLIÉS recommande que les absences autorisées par le Règlement des études doivent inclure les absences pour des raisons familiales.

De façon similaire, les absences pour raisons familiales ne sont pas reconnues par le *Règlement des études*. Cette situation peut être embarrassante lorsqu'une urgence familiale coïncide avec une évaluation importante. Le *Règlement des études* prévoit déjà des exceptions liées à la santé de l'étudiant.

Recommandation 4 : le développement de l'accessibilité aux services de garde

L'ÆLIÉS recommande que la communauté universitaire continue à investir les ressources nécessaires à l'augmentation de l'offre de places en service de garde.

Les étudiants consultés ont tous affirmé qu'il était presque impensable d'obtenir une place dans les services de garde du campus. Pourtant, ces services sont susceptibles de soulager significativement ces parents d'une partie de leur fardeau.

Recommandation 5 : soutien logistique à l'Association de parents étudiant ou travaillant à l'Université Laval (APETUL) dans l'organisation d'activités familiales sur le campus

L'ÆLIÉS recommande qu'un soutien de nature logistique soit apporté à l'APETUL afin de l'épauler dans l'organisation d'activités familiales sur le campus.

En groupe de discussion, il a été suggéré d'instaurer des activités s'adressant aux enfants, ou encore aux parents et aux enfants ensemble, notamment des activités sportives. Non seulement une telle mesure contribuerait à renforcer le sentiment d'appartenance envers l'Université Laval, mais permettrait aussi aux étudiants-parents de passer du temps en famille et, du même coup, de réduire leur isolement par la rencontre de leurs pairs vivant la même situation qu'eux.

La tenue de ce genre d'activité fait partie du mandat de l'APETUL. Cependant, cette association est dirigée par des étudiants-parents bénévoles, qui sont, comme nous l'avons vu plus haut, des étudiants singulièrement occupés.

Recommandation 6 : Résidences étudiantes familiales

L'ÆLIÉS recommande que la faisabilité d'un projet de résidences étudiantes familiales soit évaluée.

Les étudiants-parents rencontrés ont manifesté le désir de voir instaurer des résidences familiales, c'est-à-dire des résidences où les étudiants pourraient vivre avec leurs enfants. Le projet serait audacieux. Ainsi, il faudrait dans un premier temps évaluer la faisabilité de l'idée. Les avantages seraient multiples : économies significatives, gains en ce qui a trait au temps de transport et présence accrue du parent auprès de son enfant. De plus, le sujet de l'isolement des enfants et du manque de socialisation a été soulevé en groupe de discussion. Des résidences familiales permettraient à des enfants qui vivent une situation de vie similaire de se retrouver et de socialiser.

Bibliographie

ABASSI, Laghassen (2011) Problématique des parents étudiants à l'UQAM, Les besoins et les demandes du comité de soutien aux parents étudiants-UQAM, rapport présenté au Services à la vie étudiante de l'UQAM.

ALBERS, Cheryl (2006) «Academic and Student Affairs Collaborate to Support Student Parents: A response to Change», Planning for higher education, vol. 35 no 1.

Association de parents étudiant et travaillant à l'Université Laval (2011) Quels sont les nouveaux enjeux pour les femmes étudiantes?

BROOKS, Rachel (2012) Negotiating Time and Space for Study: Student-parents and Familial Relationships, Sociology.

Comité consultatif sur l'accessibilité financière aux études (2004) L'Accessibilité financière à la réussite du projet d'études, avis au ministère de l'Éducation.

Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM et Association de parents étudiant et travaillant à l'Université Laval (2012) L'Accessibilité n'est pas seulement une question d'argent... L'articulation famille-études-travail

Comité de soutien aux parents étudiants de l'UQAM (2013) Le statut « réputé temps plein » pour les parents étudiants inscrits à temps partiel à l'UQAM : une question d'équité

Commission des affaires étudiantes (2010) Les études et la vie étudiante : conciliation, flexibilité, adaptation, mémoire remis au conseil universitaire de l'Université Laval.

Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (2011) Parents-étudiants de l'UQAM : Réalités, besoins et ressources

DESMEULES, Joan et Beth HAMER (2013) Retaining Young Student Parents: A Growing Challenge, Wiley Online Library.

Institut de recherches féministes (2011) « Parents-étudiants de l'UQAM : Réalités, besoins et ressources », Les Cahiers de l'IREF, Collection Agora, n° 1.

LARIVIÈRE, Delphine et Marianne LEPAGE (2010) Choisir d'être parent étudiant : Portrait de la réalité des parents étudiants dans les établissements d'enseignement supérieur et pratiques prometteuses susceptibles de favoriser leur intégration et leur réussite scolaires, rapport remis à la direction des affaires étudiantes universitaires et collégiales, secteur de l'enseignement supérieur, ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

SPRINGER, Kristen W., Brenda K. PARKER et Catherine LEVITEN-REID (2009) «Making Space for Graduate Student Parents: Practice and Politics», Journal of Family Issues.

VAN RHIJN, Tricia M., Trudy SMIT QUOSAI et Donna S. LERO (2011) «A Profile of Undergraduate Student Parents in Canada», Revue canadienne d'enseignement supérieur, volume 41, no 3, pp. 59-80.